



Comité permanent des langues officielles

Communiqué

Pour diffusion immédiate

## **La députée fédérale Sylvie Boucher s'envolera pour l'Ouest Canadien avec le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes**

Du 26 février au 2 mars prochain, sept membres du Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes se rendront à Whitehorse (Yukon), Vancouver (Colombie-Britannique), Edmonton (Alberta) et à Winnipeg (Manitoba) afin d'étudier l'accès aux programmes d'enseignement du français langue seconde ainsi que l'accès aux services à la petite enfance en français.

« C'est un privilège pour moi de prendre part à ces deux études qui ont trait à l'apprentissage et au rayonnement de la langue française dans l'Ouest du pays » de souligner madame Boucher.

La première étude porte sur l'accès aux programmes d'enseignement du français langue seconde. Alors que l'enseignement dans la langue de la minorité jouit d'une protection constitutionnelle en vertu de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, l'apprentissage de la langue seconde n'est pas protégé par un tel statut. Malgré les mesures prises par le gouvernement du Canada pour améliorer la prestation des programmes d'apprentissage de la langue seconde, certains problèmes liés à l'accès perdurent. Le Comité rencontrera divers intervenants afin de trouver des solutions à ces problèmes afin que tous les Canadiens et Canadiennes aient l'occasion de participer pleinement à la dualité linguistique de notre pays.

La deuxième étude porte sur l'accès aux services à la petite enfance dans la langue de la minorité. Dans son rapport de décembre 2016 intitulé Vers un nouveau plan d'action pour les langues officielles et un nouvel élan pour l'immigration francophone en milieu minoritaire, le

Comité a constaté que la petite enfance est intimement liée à la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Le Comité entreprendra donc une étude ciblée sur la petite enfance en français dans l'Ouest du pays. Il ira à la rencontre des intervenants scolaires et communautaires ainsi que les familles qui veulent améliorer les services à la petite enfance en français afin d'assurer que les enfants de 0 à 5 ans puissent évoluer dans un milieu qui favorise le développement d'un sentiment de sécurité langagière ainsi qu'un attachement à leur communauté.

Madame Boucher sera accompagnée des autres membres du comité, soit le président l'hon. Denis Paradis, député, le vice-président, M. François Choquette, député, ainsi que les membres suivants : M. René Arseneault, député; M. Bernard Généreux, député; M. Darrell Samson, député; et M. Dan Vandal, député.

-30-

Source : Yvan Rancourt

Responsable des communications

Bureau de Sylvie Boucher

Députée fédérale de Beauport - Côte-de-Beaupré - Île d'Orléans – Charlevoix

Téléphone : 418 827-6776

[sylvie.boucher.c4@parl.gc.ca](mailto:sylvie.boucher.c4@parl.gc.ca)